

C'était une personne joyeuse, qui ne se décourageait jamais et qui n'y allait pas par quatre chemins lorsqu'elle entreprenait quelque chose ou lorsqu'elle exprimait ses opinions. Tous ceux qu'elle rencontrait devenaient ses amis. J'espère que ces quelques mots, auxquels tous les sénateurs souscriront certainement, seront communiqués aux membres de sa famille avec l'assurance de notre reconnaissance et de nos plus sincères condoléances.

● (2025)

LES LANGUES OFFICIELLES

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer le rapport du Commissaire aux langues officielles pour l'année civile 1979 en conformité de l'article 34(2) de la loi sur les langues officielles, chapitre 0-2, S.R.C., 1970.

SA MAJESTÉ LA REINE

FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE

L'honorable M. Lorne Bonnell, avec l'appui de l'honorable sénateur Nathan Nurgitz, propose:

Que le Sénat du Canada, qui a l'honneur de marquer cette semaine l'heureux événement qu'est l'anniversaire de naissance de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, présente à Sa Majesté, par l'intermédiaire du Président du Sénat, ses respects et ses meilleurs vœux.

(La motion est adoptée.)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement) dépose les documents suivants:

Rapport du ministère des Approvisionnements et Services y compris les comptes et états financiers certifiés par le Vérificateur général pour l'année financière close le 31 mars 1979, conformément à l'article 12 de la loi sur le ministère des Approvisionnements et Services, chapitre S-18, S.R.C., 1970.

Rapport, en date du mois de décembre 1979, de la Commission de réforme du droit du Canada intitulé «Les commissions consultatives et les commissions d'enquête», conformément à l'article 18 de la loi sur la Commission de réforme du droit, chapitre 23, (1^{er} Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport de l'Eldorado Nucléaire Limitée et ses filiales Eldorado Aviation Limitée et Eldor Resources Limited, ainsi que leurs états financiers consolidés certifiés par le Vérificateur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

État des revenus, dépenses et autres données des banques à charte du Canada pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1979, conformément à l'article 119(1) de la loi sur les banques, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Liste des actionnaires des banques à charte du Canada pour la fin de l'exercice financier terminé en 1979, confor-

mément à l'article 119(1) de la loi sur les banques, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Liste des actionnaires de la Banque d'épargne de la Cité et du district de Montréal au 31 octobre 1979, conformément à l'article 101(1) de la loi sur les banques d'épargne de Québec, chapitre B-4, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume II, États annuels relatifs aux compagnies d'assurance biens et risques divers, pour l'année terminée le 31 décembre 1978, conformément à l'article 8 de la loi sur le département des assurances, chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume III, États annuels des compagnies d'assurance-vie et sociétés de secours mutuels, pour l'année terminée le 31 décembre 1978, conformément à l'article 8 de la loi sur le département des assurances, chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des Assurances du Canada concernant les compagnies de fiducie et de prêt pour l'année terminée le 31 décembre 1978, conformément à l'article 8 de la loi sur le département des assurances, chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Rapport du Tribunal antidumping pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément à l'article 32 de la loi sur l'antidumping, chapitre A-15, S.R.C., 1970.

Liste des commissions délivrées en vertu de l'article 3 de la loi sur les fonctionnaires publics, pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément à l'article 4 de ladite loi, chapitre P-30, S.R.C., 1970.

État détaillé des cautionnements enregistrés au bureau du Registraire général du Canada pour la période allant du 18 octobre 1977 au 31 décembre 1978, conformément à l'article 32 de la loi sur les fonctionnaires publics, chapitre P-30, S.R.C., 1970.

Budget d'établissement de VIA Rail Canada Inc., pour l'année se terminant le 31 décembre 1980, conformément à l'article 70(2) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1980-900, en date du 3 avril 1980, approuvant ledit budget.

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément à l'article 91 de la loi de l'Office national de l'énergie, chapitre N-6, S.R.C., 1970.

Rapports du ministère des Affaires des anciens combattants et de la Commission canadienne des pensions pour l'année financière terminée le 31 mars 1979, conformément à l'article 8 de la loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants, chapitre V-1, et de l'article 4(2) de la loi sur les pensions, chapitre P-7, S.R.C., 1970 ainsi que les rapports du Conseil de révision des pensions, de la Commission des allocations aux anciens combattants et du Bureau de services juridiques des pensions, pour la même période.

Rapport de la Commission canadienne des transports pour l'année terminée le 31 décembre 1979, conformément à l'article 28(2) de la loi nationale sur les transports, chapitre N-17, S.R.C., 1970.